

OCCUPATION DE LA MÉTRO

234 JOURS DE LUTTE !

LE 10 JUILLET : ON ATTEND DES ACTES ! AU CONSEIL MÉTROPOLITAIN

Depuis presque 8 mois, le siège de la Métropole est occupé par des travailleurs et travailleuses, des familles privées de logement, expulsées ou menacées d'expulsion. Un combat sans répit pour le simple respect de leurs droits fondamentaux, mené avec courage et détermination au vu et au su de tous·tes. En huit mois, nous avons vu les bébés naître, les nouveaux nés apprendre à marcher, les enfants apprendre à parler.

Les quatre saisons ont défilé, depuis la neige et la vague de froid de décembre, jusqu'aux canicules du mois de juin. Malgré les difficultés de l'occupation et de la météo, les livreurs à vélo ont poursuivi leur travail, les femmes ont continué dans les métiers dits "essentiels", aide-soignantes, auxiliaires de vie, femmes de ménage, toujours précaires et privées de droits, tout en s'occupant des enfants et en se relayant pour nourrir chaque soir les occupant·es.

Avec des salaires de misère malgré qu'ils-elles travaillent plus de 60h par semaine, car ils-elles n'ont pas les bons papiers ou à cause des discriminations racistes, ils-elles ne peuvent pas se loger dans la ville où ils-elles travaillent.

**RASSEMBLEMENT
DEVANT LE CONSEIL MÉTROPOLITAIN
VENDREDI 10 JUILLET – 8 H 30**

1 place André-Malraux, Grenoble

En huit longs mois, la lutte a payé puisque 120 personnes ont pu être relogées dans les communes de Pont-de-Claix, Saint-Égrève, Meylan, Grenoble, Échirolles, Saint-Martin-d'Hères, La Tronche, Seyssinet et Seyssins. **Mais à l'heure actuelle, 30 personnes, dont des familles avec enfants, sont dans l'attente d'une solution de relogement.**

Le 10 juillet, le dernier conseil métropolitain avant l'été doit voter :

- une solution pour l'hébergement des 30 occupant-es restant-es à la Métro ;
- le renouvellement pour un an des conventions d'occupation qui a permis le relogement de 120 occupant-es de la Métropole.

Nous appelons les conseiller-es métropolitain-es à voter ces mesures qui permettront de terminer l'occupation par le relogement de l'ensemble des personnes mobilisées. La mise en œuvre de ces délibérations devra se faire le plus rapidement possible, **afin qu'au 31 juillet, dernier délai, l'occupation du siège de la Métropole puisse être levée** ; cela afin d'éviter une nouvelle longue période de pause estivale, où les élu-es partent en vacances et où les services administratifs ferment.

**AU 31 JUILLET, LES OCCUPANT-ES
EN SERONT À 255 JOURS DE LUTTE !**

Au-delà du vote, nous appelons les élu-es métropolitain-es à délibérer en urgence contre les causes de la crise du logement cher, mise en exergue par cette occupation inédite :

- Faire de la baisse des loyers et des charges une priorité métropolitaine ;
- Interdire les expulsions sans relogement, à commencer par ACTIS, bailleur social métropolitain ;
- Réquisitionner les immeubles vides appartenant au public ou aux grands groupes immobiliers, en demandant le transfert de compétence à l'État comme l'a fait la métropole de Rennes en 2025 ;
- Supprimer la vacance dans les logements sociaux en attente de rénovation afin de lutter réellement contre les marchands de sommeil qui exploitent les exclu-es du logement.

Signataires en soutien aux occupant-es : DAL 38, RESF 38, Intersyndicale enfants migrant-es, CNT 38, Adali, CGT livreurs à vélo, UL CGT Grand Grenoble, Intercollectif des écoles occupées, Femmes Égalité comité Lucie Baud, CISEM, FSU, ATTAC, ucf, fuiqp, unef, CGT Educ'action 38, RUSF, OST, Village2Santé, AG féministe, Solidaires Isère. **Avec le soutien de :** LFI, LO, NPA-R.